

**Championnat territorial de BADMINTON INDIVIDUEL
Benjamins - Minimes G et F
le Mercredi 20 mars 2024 à Angers**

Ouverture des Salles	Catégorie	Lieu	Appel des concurrents	Début de la compétition	Responsable	N ^{bre} de Terrains
11 h 30	MF	Salle Bertin 1 63 rue de la Meignanne	11 h 30	12 h	Basile GUILLEMET 06-37-94-08-60	5
12 h 00	MG	Salle Bertin 2 63 rue de la Meignanne	12 h 00	12 h 30		7
12 h 00	BF	Salle Jean Monnet 47 rue du Haut Chêne	12 h 00	12 h 30		7
11 h 45	BG	Salle COSEC Belle Beille 47 bd Victor Beauissier	11 h 45	12 h 15		7

Interdiction de manger dans les salles : pique-nique à l'extérieur.

Il est impératif de pouvoir débiter les compétitions à l'heure - **Fin prévue vers 16h30.**

Le National B/M n'a pas d'organisateur pour le moment.

Rappel : Le championnat PROMOTIONNEL est ouvert à tous les joueurs non classés FFBad et aux joueurs classés P12 - P11 - P 10 FFBad uniquement. Les joueurs ayant été classés R et plus dans les années antérieures ne sont pas autorisés à jouer en promotionnel. A la date du 4 janvier 2024 un joueur dont le classement est égal ou supérieur à D9 dans l'une des 3 disciplines (simple, double ou double mixte) intégrera le championnat élite.

Déroulement : *Matches en auto arbitrage, si besoin, arbitrage avec scoreur.*

Volants fournis par l'UGSEL

Short obligatoire

Tableaux de 16 pour les « Elite » et de 32 pour les « Promo ».

Promo : Tableau principal : 2 sets de 11 (2 points d'écart avec un maximum à 15). Après 2 défaites, 1 set de 15.

Elite : Tableau principal : 2 sets de 15 (2 points d'écart avec un maximum à 21). Matches de classement : 1 set de 15.

La fin des compétitions ne doit pas être "avancée" à tout prix. OBLIGATION de respecter un **minimum de 5 minutes** de pause entre chaque match.

Participation : Les établissements devront **SUPPRIMER obligatoirement sur Usport leurs élèves absents** avant le **lundi 18 mars à 12h impérativement ou dès que possible et informer le secrétariat territorial - Tél : 02.41.68.26.28 - Courriel : ugselpl@gmail.com** afin de préparer les tableaux et de pouvoir effectuer des repêchages éventuels.

Merci d'effectuer les 2 : - suppression sur Usport
- message à l'UGSEL Pays de la Loire.

Si vous avez des désistements le mercredi 20 mars au matin, merci de prévenir **par SMS** Basile GUILLEMET : n° Portable : 06-37-94-08-60.

Tout établissement n'ayant pas prévenu l'UGSEL Territoriale de l'absence de ses compétiteurs(trices) jusqu'à 2h avant la compétition sera sanctionné d'une amende.

Après 11 h 30, sauf si vous avez appelé pour un éventuel retard, tout élève sera considéré comme forfait et ne pourra plus intégrer le tableau.

Responsable des tableaux : Basile GUILLEMET : n° Portable : 06-37-94-08-60.

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !